



Quand le Louvre profite de l'été pour sanctionner les contestataires

C'est avec stupéfaction, colère et consternation que SUD Culture Solidaires a appris que la direction du musée profitait de l'été pour prélever des sommes exorbitantes sur les paies d'un certain nombre d'agents. En effet, nous avons été alerté-es par des collègues ayant reçu des arrêtés leur indiquant qu'ils se verraient retirer jusqu'à 11 trentièmes de leur traitement !

Exhumation de textes

Se référant à une circulaire datant de 2003 et dont l'objectif était de limiter l'exercice du droit de grève, la direction du Louvre a mis en œuvre une disposition inédite au sein de l'établissement – et du ministère – sans qu'aucun agent du musée n'ait été préalablement informé.

Ainsi, tous les jours de "sortie" compris entre deux journées de grève ont été comptabilisés et décomptés des salaires¹.

Partout ailleurs au ministère de la Culture, et jusqu'à présent au Louvre, la règle était :

1 jour de grève = 1 trentième du traitement brut.

La raison de cette position était double. Tout d'abord elle marquait un (mince) respect, dans notre administration, de l'exercice du droit de grève. En outre, le nombre de plannings et d'horaires atypiques lié aux nécessités de nos différents métiers a toujours été considéré comme un élément à prendre en compte quant à la gestion des questions RH et de l'égalité de traitement. Visiblement le Louvre ne s'embarrasse plus de ces considérations ! Et sa nouvelle stratégie est de sabrer sans discernement, à la fois pour dissuader les agents de contester la régression sociale et pour faire des économies de bouts de chandelle.

Informé par les collègues la semaine du 3 août, SUD Culture a immédiatement contacté la direction des ressources humaines (DRH) afin d'obtenir des explications sur les arrêtés de retrait sur salaire et le nombre de trentièmes retenus qui ne correspondent pas strictement aux journées de service non fait.

En préalable à toute discussion, SUD Culture a demandé à la DRH qu'elle fasse le nécessaire pour sursoir à la décision de retenir les trentièmes sur la paie d'août dans l'attente de rencontrer la direction générale et le directeur des ressources humaines à la rentrée.

Contrairement à ce qui avait été convenu, il semble qu'aucune démarche n'ait été effectuée dans ce sens.

La semaine du 10 août, des militantes SUD Culture ont rencontré en urgence l'administratrice générale adjointe. Il était semble-t-il trop tard : l'absence d'intervention de l'administration en temps voulu a permis au Louvre de lancer la mise en paie du mois d'août avec 4 trentièmes de retenue pour l'ensemble des agents concernés.

¹ Par exemple, un agent faisant grève un jeudi, de repos le vendredi et à nouveau gréviste le samedi de reprise, s'est vu prélevé 3 trentièmes du salaire pour 2 jours de grève.

Aujourd'hui c'est net, les personnels du musées ne sont plus considérés de manière égalitaire, et seront plus ou moins durement sanctionnés en fonction d'un planning déterminé par l'employeur.

En somme, selon que vous travailliez en semaine, le week-end, de nuit, dans une équipe A ou dans une équipe B, le Louvre s'attribue le loisir de prélever de 2 à 9 trentièmes sur votre salaire pour les mêmes 2 journées d'absence².

Par ailleurs, jusqu'à présent les retenues ont été réalisées au fil des mois sans dépasser 2 trentièmes sur une paie, pourquoi aujourd'hui le Louvre décide-t-il de solder les comptes brutalement ?

Encore trop d'effectifs au Louvre ?

Il semble que l'été, la direction des ressources humaines s'ennuie et mette les services à contribution de ses lubies. Y a-t-il vraiment tant d'agents désœuvrés ? On s'étonne, alors que la charge de travail des agents ne cesse de croître faute d'effectifs suffisants, que la DRH missionne des agents déjà surchargés pour lancer de nouvelles procédures chronophages (éditer un par un les plannings des grévistes afin de compter manuellement les jours compris entre deux jours de grève n'est pas aussi rapide qu'il y paraît).

Pour SUD Culture Solidaires, au lieu de faire de l'excès de zèle, la priorité pour la DRH serait plutôt de mettre à jour les carrières des agents et d'enfin appliquer les avancements d'échelon, passages de grade et autres promotions (certains en souffrance depuis au moins le mois de novembre 2015).

Au cœur de l'été, sans aucune information des agents ni bien sûr de concertation avec les organisations syndicales, le Louvre retire donc des sommes conséquentes à des personnels, les pénalisant pendant les vacances et juste à la veille de la rentrée !

La direction a beau jeu de faire valoir une politique d'action sociale volontariste avec un budget en augmentation : les demandes à la commission de secours risquent en effet d'augmenter considérablement si par ailleurs l'administration plonge les agents du Louvre dans le dénuement !

SUD Culture Solidaires exige :

- **l'arrêt de l'utilisation de la circulaire de 2003 ;**
- **des mesures compensatoires dès la rentrée pour les agents concernés ;**
- **l'application dès la paie de septembre des avancements en attente de traitement depuis des mois ;**
- **la fin de la mesquinerie comme politique d'établissement !**

Paris, le 14 août 2016
SUD Culture Solidaires, section Louvre

² Les journées de grève ne sont pas toujours consécutives, et tout le monde n'est pas nécessairement amené à reprendre le travail entre 2 dates de mobilisation nationale. Des agents de nuit grévistes sur deux journées encadrant leur période de récupération ont été volés de la totalité de ces jours.